Pays martégal

PORT-DE-BOUC

Risques technologiques : le PPI de Fos Ouest lié à la commune

es conseillers municipaux réunis jeudi demier ont voté unanimement les versements de subventions aux associations qui régissent la fanfare, l'amicale des sapeurs-pompiers, et des acomptes sur celles à venir au cinéma le Méliès et aux quatre centres sociaux.

Même unanimité pour les conventions d'utilisation d'équipements sportifs pour les lycées Jean-Moulin et Charles-Mongrand. Pour la mise à disposition de locaux des écoles élémentaires Anatole-France et Victor-Hugo hors temps scolaires, afin de permettre l'organisation d'animations sportives par le centre social Fabien Menot et l'Association d'animation socio-éducative des Aigues Douces/La Lèque (AASE). Ainsi que pour le soutien financer aux structures sociales de proximité. Et la création d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des Établissements recevant du public (ERP).

La modification du PLU fait débat

Le maire, Patricia Fernandez-Pédinielli, a ensuite rassuré les quatre employés concernés par le transfert de compétences des Espaces publics numies en place de la Métropole. Dans le cadre d'un retour de compétence vers la commune ces quatre postes vont par étape être réintégrés aux services municipaux. D'autre part, l'édile a informé le conseil de



En fin de réunion, le maire a annoncé qu'une campagne contre la prolifération des chats sur la commune se déroule actuellement.

l'augmentation à douze agents de l'effectif de la police munici-

Dans le cadre du PPI (plan particulier d'intervention) concernant trois sociétés de Fos-sur-Mer qui présentent des risques technologiques. (Kem One, Lyondell Basell, Solamat Merex) les conseillers ont voté également à l'unanimité son integration au Plan communal de sauvegarde. Le déclenchement du Plan Orsec PPI Fos Ouest 1 prévoit des mesures de régulation de circulations et la mobili-

sation et la coordination de tous les acteurs concernés pour lesquels les services techniques municipaux et la police municipale seront sollicités. Dans le cadre du déclenchement du plan Orsec PPI Fos Ouest 1, il faudra compter sur la mise en place de huit barrages pour empêcher l'accès vers la RN568 et vers Fos-sur-Mer par l'avenue Mistral et le Pont du Roy. L'installation au niveau du magasin Carrefour de Port-de-Bouc d'un centre de movens d'interventions et trois postes médi-

LA MOTION

L'approbation d'une motion présentée par Boulenouar Sirat, conseiller délégué à la Paix, d'un "appel pour la libération de Salah Hamouri avocat franco-palestinien arbitrairement détenu en Israël depuis le 23 août 2017", n'a pas fait l'unanimité. Motion votée par le groupe de la majorité plus la voix de Saler Rebbadi conseiller d'opposition, contre une abstention et quatre refus de participation dont Virginie Pepe et Christiane Michel qui ont déclaré: "Cette motion n'a pas lieu d'être au conseil municipal. Son rôle étant de gérer les affaires de la commune. Nous n'avons pas été élues, à notre sens, pour voter des motions qui relèvent plus de la diplomatie française et du droit international..."

caux avancés seront installés dans les gymnases Frédéric Mistral, François Billoux et Unia.

La première question qui a fait débat concernai la modification simplifiée du PLU (Plan local d'urbanisme) pour la création d'une zone urbaine sur le secteur de Port Renaissance. Elle a été votée à la majorité mois l'abstention de Virginie Pepe conseillère d'opposition "Osez pour réussir". Enfin, le vote d'une motion de soutien à Salah Hamouri (lire ci-dessus) a évalement fait parler.